



Comité de Ski du Mont-Blanc

info@ski74.fr

www.ski74.fr

2 bis Rue Paul Guiton - 74000 ANNECY

Tél. +33 450 23 30 88

MISSION DELEGUE TECHNIQUE ALPIN

N.B. l'épreuve se déroulera sous la responsabilité du Jury (RIS art. 601.4)

Le club organisateur doit vous contacter quelques jours avant la compétition

(Sinon, lui téléphoner 3 jours avant la compétition)

Nom de la Compétition : CODEX :

Date : Lieu : Discipline :

Nom du contact avec le club :

Tel portable :

Mail :

Lieu de rendez-vous : Heure :

Catégories concernées :

Horaire prévu pour le départ de la manche 1 :

Nom de la piste : n° d'homologation :

S'assurer que les mesures de sécurité indiquées lors de l'homologation de la piste soient respectées. La notion de piste de repli n'existe pas. La piste DOIT être homologuée pour la discipline de la course.

Directeur d'Épreuve : Tel. :

Arbitre (si désigné) : Tel. :

Chronométrateur : Tel. :

Arbitre assistant : Tel. :

Traceur Manche 1 : Tel. :

Traceur Manche 2 : Tel. :

Liste FFS utilisée :

Dénivelée de la piste : Nb portes : / Nb Chang. Dir. /

Vérifications à faire avant que la course ne démarre :

Licences coureurs OK ? Jury OK ? Chrono OK ? Tracé OK ?

Pisteurs OK ? Raquette OK ? Protections OK ? catégories OK ?

Vérifications à faire avant de quitter le site :

Vérification des résultats, restitution de la radio, faire le rapport d'accident si besoin, réaliser

l'homologation de la course avec le chronométrateur, conserver la liste de départ manche 1 et les

résultats sur papier.

Anney : BTR Novembre 2018